

BARON PAUL MELCHIOR
DIRECTEUR HONORAIRE DE
L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BELGIQUE
PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Bruxelles, le 23 septembre 2003

Professeur Eugen Simion
Président de l'Academia Română
Calea Victoriei 125
RO-71102 Bucarest
Roumanie

Monsieur le Président,

En 1992 l'Académie des Sciences de Roumanie m'a fait le grand honneur de m'accueillir en son sein en tant que membre correspondant étranger.

C'est pourquoi je crois qu'il est de mon devoir de faire part à l'Academia Română de ma consternation à la lecture d'un livre insolite publié en l'an 2000 par Monsieur Constantin Roman sous le titre «Continental Drift – Colliding Continents, Converging Cultures».

Je viens de lire cet ouvrage et je me sens obligé de protester contre les propos malveillants, répétés à plusieurs reprises, à l'égard de mon ancien collègue, le Professeur Liviu Constantinescu, membre de l'Académie, décédé en 1997.

Je tiens tout d'abord à préciser, que je ne m'exprimerai pas sur l'originalité présumée des thèses scientifiques défendues par l'auteur.

Le titre du livre donne, en effet, à croire qu'on y trouvera le développement récent, détaillé et documenté de la théorie de la tectonique des plaques. Or il n'en est rien, il y a tromperie sur le contenu.

Monsieur Roman nous conte, tout au long de 211 pages, avec une visible auto satisfaction, ses tribulations et ses démêlés avec des bureaucrates obtus aussi bien qu'avec des scientifiques respectables. L'index des noms cités témoigne à suffisance de cet amalgame.

Dès la page 13 le texte vire au pamphlet lorsque l'auteur s'en prend au Professeur Constantinescu dont il fut l'étudiant, l'accusant d'avoir été un membre actif du parti communiste. Il poursuit en page 14 en l'accusant d'avoir monopolisé, au détriment de ses collègues et étudiants, l'accès aux informations scientifiques (répété en page 45).

Les attaques «ad hominem» sont inacceptables en Sciences qui, elles aussi, ont une éthique et une déontologie.

D'autres sont d'un goût douteux, telles celle où il s'adresse au «Comrade Professor Constantinescu» (page 92) ou à d'autres scientifiques de grand renom (notamment à la page 87).

Il est pour moi d'un très médiocre intérêt de savoir si notre collègue Constantinescu fut réellement membre du parti et a pu être interpellé «Comrade».

Le problème est qu'il n'est plus là pour se défendre.

Ce que je sais d'expérience personnelle c'est que, dans mes fonctions de Secrétaire Général de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale, j'ai éprouvé toute les peines au monde à obtenir que le Professeur Constantinescu, Vice-Président de l'Union, soit autorisé à sortir de Roumanie pour participer à nos réunions et surtout à notre Assemblée Générale de Grenoble en 1975. J'y suis parvenu grâce à une astuce qui a court-circuité la «Securitate» dont les contrôles n'étaient visiblement pas sans faille.

De plus, pendant son séjour à Grenoble, j'ai eu à pourvoir le Professeur Constantinescu d'un «chaperon», l'un de mes collaborateurs, qui l'accompagnait dans ses déplacements par un souci de précautions contre une éventuelle reprise en mains par les «services» de la Securitate.

Il est assez piquant de lire en page 35 du livre que Monsieur Roman se faisait également accompagner d'un chaperon lorsqu'il visita l'Ambassade de Roumanie à Paris en 1968.

D'autres informations personnelles m'ont convaincu que le Professeur Constantinescu n'était pas «persona grata» pour le parti communiste de Roumanie.

Enfin, mon attention a été attirée par le paragraphe consacré à l'Assemblée Générale de la Commission Sismologique Européenne à Luxembourg en 1970 car je faisais partie du Comité d'organisation.

Bien que le souvenir en soit estompé, je ne me souviens pas qu'une «commotion» (page 91) ait secoué des auditeurs lors de la présentation de Monsieur Roman. J'ai relu le texte de son intervention, publié dans les comptes Rendus (pages 37-40) de l'Assemblée de 1970, dont les figures 1, 4 et 6 sont reproduites telles quelles en page 79 du livre publié en 2000.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, que ma démarche m'est dictée par ce que je crois être mon devoir: défendre l'honneur d'un collègue de haute valeur scientifique dont j'ai pu apprécier la rectitude et pour lequel j'avais la plus grande estime car il ne peut plus se défendre lui-même.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Copie de cette lettre sera communiquée
au Comité National Roumain de Géodésie et de Géophysique
à la Société Roumaine de Géophysique
à la Section des Sciences Géonomiques de l'Académie.